

Destinataires : Tout le personnel et les médecins du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Expéditeur : Yvan Gendron, président-directeur général

Date : Le 7 juillet 2017

Objet : Faire face aux défis immobiliers avec la création d'une Direction des projets immobiliers majeurs

Bonjour,

Comme vous le savez, de nombreux secteurs de nos installations présentent des signes de vétusté et posent d'importants défis aux équipes dans le maintien de la qualité des soins et des services dans un contexte précaire. Il est en effet essentiel que nous puissions compter sur un environnement agréable et adapté pour que notre population puisse bénéficier de tous les soins et les services dont elle a besoin, et ce, dans les meilleures conditions. Aussi, en plus d'assumer pleinement notre mission de soins et de services, nous devons compter sur des installations adéquates pour jouer notre rôle de chef de file en matière d'enseignement et de recherche.

En conséquence, des projets de construction qui présentent une portée stratégique dans plusieurs installations de notre CIUSSS sont soit à l'étape de l'élaboration de projet soit de planification ou de réalisation. Afin de nous donner les moyens requis pour faire face à cette effervescence sur le plan immobilier, le conseil d'administration a autorisé la création d'une nouvelle direction : la Direction des projets immobiliers majeurs. Le ministère de la Santé et des Services sociaux, bien au fait des défis auxquels nous sommes confrontés, a également donné un avis favorable à cette démarche. Preuve de l'importance accordée à cette fonction et de la proximité essentielle avec la haute direction, cette nouvelle direction sera placée sous ma responsabilité.

Nous procéderons à l'affichage du poste de directrice ou de directeur des projets immobiliers majeurs au cours des prochains jours.

